



Comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat

Communiqué

Sarlat, le 18 mai 2023

Du jamais vu en Dordogne !

Depuis le 17 mai 2023, selon un communiqué de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, juste à la veille du long congé de l'Ascension, **les urgences dans tout le département ne seront plus accessibles directement entre 19 heures et 8 heures du matin** suivant (centres hospitaliers de Périgueux, Bergerac, Sarlat et la Clinique privée de Francheville).

Cela durera quatre mois et demi, jusqu'au 30 septembre 2023.

« Toutefois, même si l'accès aux Urgences entre 19 heures et 8 heures du matin est « régulé », tout patient qui se présenterait aux Urgences de façon « spontanée » et qui n'aurait pas appelé préalablement le 15 aura accès à un interphone et à un téléphone pour contacter le 15. Une infirmière d'orientation et d'accueil appréciera toujours la gravité de la situation et la nécessité d'un accès direct au service des urgences ».

Cette annonce brutale et soudaine pose questions.

Cette décision met gravement en danger l'existence même du service public de santé dont l'une des missions, prioritaire, est d'assurer la continuité des soins 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Peut-on donc encore parler de service public de santé ?

Cet accès indirect « régulé » par le 15 est une source de perte de temps, de réactions inattendues, d'incivilités, d'incompréhension...pour les patients et des conditions de travail difficiles pour les personnels du centre 15 en tension permanente.

Cette ANNONCE est une REGRESSION pour les 410 000 habitants de notre département, sans compter **L'AFFLUX DES TOURISTES** (2,5 millions de touristes rien que pour le Sarladais) période estivale, période tant attendue par les acteurs du tourisme. Lorsque cette information sera connue, quelle attitude pourront avoir les prochains estivants quant au choix de leur destination ?

Depuis des années, voire des décennies, nous ne cessons de dénoncer le délitement programmé du service public de santé, se traduisant par la fermeture de lits, de services, dont le seul objectif est de faire des économies budgétaires.

Cette décision radicale, n'est-elle qu'une expérimentation en vue d'une généralisation à tout le pays ??? **cette décision reflète l'incompétence passée et présente de nos gouvernants à gérer un système de santé efficace, capable de répondre aux besoins de la population.**

Nos comités vont tout faire pour qu'une réponse massive et forte de la population et des élu-e-s soit organisée publiquement dans les prochains jours.

*https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/le_service_public_de_sante.pdf

* Le **SAMU** (Service d'Aide Médicale Urgente) ou communément appelé **Centre 15** est un service hospitalier qui assure une écoute médicale 24 heures / 24 et 7/7

